



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mardi 25 Juin à 17 Heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mercredi 19 juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM. TOMI, BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA

Etaient absents :

Mmes GUIDICELLI, MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 33

Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 25 juin 2013

Délibération N°2013 / 168

Affectation du résultat du compte administratif 2012 : Budget stationnement.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément à l'instruction M14 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2012 fait apparaître hors restes à réaliser les résultats suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 907 181.75 €

RECETTES : 1 500 000.00 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de **592 818.25 €**.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 334 645.08 €

RECETTES : 1 149 666.43 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de **815 021.35 €**.

Je vous propose donc :

- d'affecter au compte 1068 « Autres réserves » en section d'investissement la somme de 765 021.35 €
- d'inscrire au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » le solde soit la somme de 50 000.00 €.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2012 du Budget annexe du Stationnement.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu l'article L.1612-9 du *Code Général des Collectivités Territoriales*.

Vu les articles L.1612-12 et suivants du *Code Général des Collectivités Territoriales*.

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du *Code Général des Collectivités Territoriales*.

Constatant que la comptabilité du budget annexe du Stationnement présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

AFFECTE
Par 31 voix pour
Et 3 voix contre (MM. Ferrara, Laudato et Sbraggia)

L'excédent de fonctionnement du budget annexe du stationnement d'un montant de **815 021.35 €** de la manière suivante :

- au compte 1068 « Autres réserves » la somme de 765 021.35 €.
- au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la somme de 50 000.00 €

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2013.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....

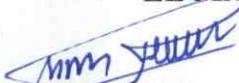
...

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130625-2013_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2013